

OPERATION ENTREPRISES TEMOINS 2015



Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (cacem)

Immeuble Cascades 3 Place François Mitterrand
Bp 407
97204 Fort-de-France

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Hazel-lee Laitung

hazel.lee.laitung@cacem-mq.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Cette **Opération Entreprises Témoins** s'inscrit dans le cadre des Programmes Locaux de Prévention des Déchets de 2 collectivités de Martinique : la CACEM et l'ESPACE SUD Martinique, en partenariat avec l'ADEME. Ces programmes visent la diminution de 7% en 5 ans (entre 2011 et 2016 pour la CACEM), de la quantité des ordures ménagères et assimilées collectées par le service public.

Ces programmes de Prévention des Déchets concernent tous les bénéficiaires du service public de la collecte des déchets : les ménages et les activités économiques. En effet, selon la moyenne nationale, environ 20% des ordures ménagères et assimilées collectées par le service public proviennent des activités économiques, d'où la nécessité d'accompagner et sensibiliser ces acteurs du territoire.

L'opération Entreprises Témoins 2015 est la seconde édition. Une première opération s'est déroulée en 2013 et a permis à 30 entreprises issues de toute la Martinique de réduire leur déchets.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif global de cette opération est d'obtenir une réduction effective de la quantité des déchets produits par les entreprises grâce à l'adoption de gestes et de mesures de réduction.

Il s'agit également de démontrer l'impact positif de cette action à la fois économique et environnementale. La prévention des déchets concerne à la fois l'évitement et/ou la réduction de la production de déchets ainsi que réduction de la nocivité des déchets.

Les secteurs ciblés sont :

- de tous types pour le territoire CACEM
- hôtellerie et restaurant pour le territoire de l'Espace Sud

Résultats quantitatifs

23 Diagnostics réalisés et 23 Signatures de Chartes d'Engagement dont 1 abandon en cours d'opération.

Réduction des déchets obtenues par secteur d'activité :

- Commerce (supérette) : - 85% : emballages /palettes/denrées périssables/papiers/cartons/films plastiques
- Hôtellerie : - 15% : produits à usage unique/papiers/carton/vaisselle jetable

- Industrie : - 14% : chute PVC/papiers/palettes/petits emballages/cartons/films plastique
- Restauration : - 36% vaisselle jetable/carton/restes alimentaires
- Tertiaire : - 37% : papier/catrton/emballages plastiques/déchets verts

Résultats qualitatifs

Cette opération a permis de démontrer le lien entre la réduction des déchets et les économies financières.

Elle a également permis de valoriser les entreprises participantes, notamment à travers des mini films vidéo tournés au sein des entreprises.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Lancement d'un appel à volontaires auprès des entreprises du territoire afin de poursuivre la sensibilisation et l'accompagnement des entreprises sur la réduction de leurs déchets.

La CACEM propose un accompagnement par un Bureau d'études qui réalise un diagnostic, un plan d'actions, et le suivi de la mise en place des actions. les entreprises sont accompagnées tout le long de l'opération environ 6 mois.

Planning

- Février 2015 : lancement de l'appel à candidatures pour le recrutement des entreprises témoins
- Mars 2015 : Réunion de validation des candidatures
- Juin - Juillet 2015 : Etat des lieux de la gestion des déchets dans chaque entreprise
- 3 Août 2015 : Signature de la Charte d'Engagement par les entreprises participantes
- Août à Novembre 2015 : Accompagnement et suivi dans la mise en œuvre des mesures de réduction des déchets
- Décembre 2015 : Communication des résultats
- 2016 : Valorisation des Entreprises Témoins

L'action a été renouvelée 2 fois en 2013 et 2015.

Moyens humains

- Deux chefs de Service Prévention Déchets
- Un chef de projets
- Un responsable de service chargé de la valorisation de l'action
- Un bureau d'études accompagnant les entreprises

Le chargé de mission et le chef de projet ont assuré le recrutement des entreprises, leur suivi ainsi que le suivi des prestataires pour leur collectivité respective.

Un prestataire a été sollicité pour la réalisation des supports de communication et un autre pour la réalisation d'un support audiovisuel.

L'opération a été menée par :

- Hazel-Lee LAITUNG (Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique) : hazel.lee.laitung@cacem-mq.com
- Mélanie LIKAO-GALILEE CAESM (Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique) : melanie.likao-galilee@espacesud.fr

Moyens financiers

Le coût de l'opération est estimé à 83 000 € HT soit une moyenne de 41 500 € HT par collectivité, réparti comme suit :

- Prestataire : de 31 000 € à 37 000 € par collectivité soit 2846 € à 3100 € par entreprise
- Conception audiovisuel : 7 000 €
- Frais de communication (appel à candidature, chartes d'engagement, affiches, communiqué radio ...) : 10 500 € HT

Il n'y a pas eu de dépenses pour l'achat des balances car celles utilisées ont été acquises dans le cadre de la 1ère Opération Entreprises Témoins de la collectivité, en 2013.

Moyens techniques

- supports de présentation pour la réunion de Validation des candidatures,
- balances de pesée remises à toutes les Entreprises Témoins.

La Collectivité ne possédant que 10 balances pour 13 Entreprises Témoins, un prêt de 3 balances, régi par une convention de prêt, a été effectué auprès de la collectivité CAP Nord Martinique.

Partenaires mobilisés

- Partenaires financeurs:

Collectivité territoriale de la Martinique (CTM), ADEME

- Partenaires actifs:
 - CCI Martinique: relais d'information
 - Collectivité Territoriale de la Martinique : informations et relais de diffusion de l'appel à candidature.
 - CAP NORD Martinique: prêt de balances
 - ESPACE SUD Martinique: partenaire de toute l'opération
- Prestataires:

Bureau d'études H3C Caraïbes pour le diagnostic

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- s'assurer de la motivation des entreprises qui candidatent. Une réunion de "Validation des candidatures" a été organisée pour présenter le déroulement de l'opération avant de valider les candidatures.
- s'assurer de la fiabilité, du sérieux et des compétences du BE en matière de déchets et réduction à la source afin d'avoir des propositions d'actions pertinentes en fonction des activités.
- assurer un suivi régulier afin de maintenir la motivation des entreprises.
- valorisation des entreprises après l'opération.

Les Entreprises Témoins ont été interviewées et 5 minifilms répartis par secteur d'activité (Industrie - Commerce-Hotel - Restaurant - Tertiaire) ont été réalisés. Les films permettent de valoriser leur engagement et seront utilisés pour la sensibilisation d'autres entreprises à travers l'organisation de réunions de sensibilisation à la réduction des déchets.

L'opération est le fruit d'un travail de collaboration de 2 collectivités ce qui a permis de mutualiser les moyens de communication.

Difficultés rencontrées

- manque de disponibilités des participants durant le mois d'Août
- abandons en cours d'opération faute de motivation

Recommandations éventuelles

Il est recommandé de :

- Privilégier une opération organisée de janvier à juin, pour éviter les manques de disponibilités des mois de mai, de juillet et d'août.
- Prendre en compte la charge de travail nécessaire pour assurer un suivi régulier et de proximité,
- Lors du recrutement des entreprises, s'assurer de la réelle motivation et disponibilité des entreprises pour éviter des abandons en cours d'opération.
- Préparer, dès le début, les moyens de valorisation des entreprises après l'opération.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ENTREPRISE

Dernière actualisation

Avril 2020

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Charlotte GULLY
charlotte.gully@ademe.fr
Direction régionale Outre Mer